



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-047

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 8 juin 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 8 juin à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/06/2021
Date d'affichage 03/06/2021

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 14
Procurations :

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absent excusé : néant

Était absent non excusé : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Véronique BOISARD a été élue secrétaire de séance.

INSTALLATION D'UNE RAMBARDE À L'ÉCOLE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Suite à des remarques faites par les parents d'élèves sur le risque potentiel de chute des enfants du haut de l'escalier du cycle 3, il a été demandé à l'inspection académique de se positionner sur ce fait.

Un conseiller technique ainsi qu'une conseillère pédagogique se sont déplacés pour évaluer le problème.

Du fait que les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école ont été réalisés dans le respect de la réglementation en terme de sécurité, l'agent technique envoyé par l'inspection académique n'a pas tranché clairement sur le sujet.

Il a conseillé de poser une rambarde en haut de l'escalier mais ne pouvait pas écrire qu'elle était obligatoire.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire poser un plexi-glace pour la sécurité des enfants.

Délibération refusée après vote à main levée, par :

Pour : 2 voix

Contre : 3 voix

Abstention : 9 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 8 juin 2021.

Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anthony Roullier', written over a horizontal line.